

intervention pour la cotisation payée à un club sportif



Remettez ce formulaire dûment complété à votre agence locale ou envoyez-le à:
Mutualité Partena
Sluisweg 2 bte 1 - 9000 Gent

Davantage d'informations: www.partena-mutualite.be

La Mutualité Partena

accorde une intervention annuelle de 15 euros pour l'inscription dans un club sportif.

Qui peut en bénéficier?

Tout affilié en règle de cotisations mutualistes.

Que faire pour en bénéficier?

- Collez une vignette de la personne inscrite auprès du club sportif.
- Faites compléter et estampiller le document par le club concerné.
- Renvoyez le document dûment complété à l'adresse mentionnée ci-dessus ou remettez-le à votre agence locale.

Coordonnées du client ou vignette

--

A compléter par le club sportif

Nom du club:
Nom de l'affilié(e):
Période:
Discipline:
Montant perçu:

Cachet du club sportif

--

